Lycée des métiers de l'automobile et de la logistique
Gaston Barré
Rue Jean Perrin 79000 NIORT

Planning mini stage - année 2017-2018		période	capacité maxi par 1/2 j	LUNDI								MARDI								MERCREDI								JEUDI								VENDREDI							
	Formations post 3ème niveau V ou IV			M1	M2	M3	M4		S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4		S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4		S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4		S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4		S1	S2	S3	S4
Filière Carrossserie	*CAP Réparation des carrosseries*	du 22 janvier 2018 au 27 avril 2018	2		1ère CAPR								1ère CAPR																		1ère CAPR																	
	Bac Pro réparation des carrosseries		2						Seconde BACR				Seconde BACR																										1ère BACR								
Fillière mécanique automobile	*CAP Maintenance véhicule particulier*		2															1ère CAPM				1ère CAPM																	1ère CAPM								
	Bac Pro Maintenance véhicule particulier		2										1ère BACM																							Seconde BACM				Seconde BACM								
Filière logistique & vente	CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange & équipements automobile		3						Term CAPV																																					1ère CAP			
	CAP Opérateur logistique													1ère CAPL				1ère CAPL 1ère BACL																														
	Bac Pro Logistique		3															1ère BACL																			2BACL												
	Formations CAP 1 an post CAP ou Bac Pro																																																
Peinture automobile et industrielle	CAP Peintre en carrosserie ou CAP Peintre option aéraunautique		2						Term CAPP																						Term CAPP																	
	Formations BTS (post Bac)																																																
Fillière mécanique automobile	BTS Maintenance des véhicules		2		BTS2				BTS2														BTS1				BTS1																						

OBSERVATIONS

Les horaires peuvent être modifiés ce qui sera précisé pour l'établissement de la convention
Les capacités d'accueil des stagiaires peuvent varier en fonction des périodes de stage de nos classes

La convention est à demandé au secrétariat du lycée

DEMANDES

Les demandes de mini-stages sont à envoyer **par mail** au secrétariat à : ce.0790928e@ac-poitiers.fr
Les demandes sont traitées au plus tard une semaine avant la date du mini stage
La convention est transmise signée par l'établissement demandeur dès que la date est convenue entre les établissements

ORGANISATION

Toute absence d'un stagiaire doit être signalée par l'EPLE au secrétariat du lycée G Barré
Les stagiaires s'adressent à l'accueil du lycée, puis ils sont pris en charge par un personnel de l'établissement
Un équipement de protection ainsi qu'un badge stagiaire seront prêtés à chaque stagiaire
Un bilan du mini stage est réalisé avec le stagiaire à l'issue de la 1/2 journée